

Tableau comparatif des régimes À noter : Tous les régimes comportent les garanties de base.

Garanties de base	Dentaire Plus ^{MC} , de base	Dentaire Plus ^{MC} , étendue	Médicaments Plus ^{MC}	Combinaison Plus ^{MC} , initiale	Combinaison Plus ^{MC} , de base	Combinaison Plus ^{MC} , étendue						
<p>Soins de la vue (de base), soins donnés par un chiropraticien, un podologue, un ostéopathe, un naturopathe, un podiatre, un massothérapeute autorisé, un acupuncteur, un psychologue, un orthophoniste, un physiothérapeute; services et soins infirmiers à domicile; prothèses; appareils médicaux durables; le Navigateur Santé^{MD**}; Services d'optique PVS^{**}; soins dentaires à la suite d'un accident; transport par ambulance; prothèses auditives; assurance-maladie en cas d'urgence en voyage; décès et mutilation par accident; prestations aux survivants.</p> <p>Assurance-maladie complémentaire (AMC) – Maximum la vie durant : 250 000 \$</p>	<p>Entretien préventif Examen de rappel tous les 9 mois Remboursement des frais : Année 1 : 50 % de la première tranche de 1 150 \$ <i>Remboursement par année contractuelle – année 1 : 575 \$</i> Année 2 et suiv. : 80 % de la première tranche de 400 \$ et 50 % de la deuxième tranche de 860 \$ <i>Remboursement par année contractuelle – année 2 et suiv. : 750 \$</i></p> <p>Le maximum aux termes des régimes Dentaire Plus, formule de base et étendue est majoré annuellement relativement aux services de soins à domicile, aux appareils médicaux durables et aux prothèses.</p> <p>Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription</p>	<p>Entretien préventif Examen de rappel tous les 6 mois Remboursement des frais : Année 1 : 70 % de la première tranche de 1 200 \$ <i>Remboursement par année contractuelle – année 1 : 840 \$</i> Année 2 et suiv. : 100 % de la première tranche de 500 \$ et 60 % de la deuxième tranche de 700 \$ <i>Remboursement par année contractuelle – année 2 et suiv. : 920 \$</i> Maximum combiné de 1 250 \$/3 ans pour : • Chirurgie buccale, endodontie et parodontie Année 1 : 0 %; année 2 : 60 % Année 3 et suivantes : 80 % • Restauration majeure Premières deux années : 0 % Année 3 et suivantes : 60%</p> <p>Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription</p>	<p>100 % des frais d'ordonnances admissibles génériques et de marque déposée non couverts par le régime provincial d'assurance-médicaments, y compris la franchise annuelle et la coassurance, jusqu'à un maximum par année civile égal à la contribution exigée par la RAMQ.</p> <p>Exclusions : produits de désaccoutumance au tabac, médicaments en vente libre, médicaments contre la dysfonction érectile et médicaments ne nécessitant pas une ordonnance.</p>	<p>SOINS DENTAIRES : Entretien préventif et rappel à tous les 9 mois 70 % de la première tranche de 575 \$ Maximum payable par année : 400 \$</p> <p>MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE : Régime de médicaments génériques 70 % de la première tranche de 750 \$ Maximum payable par année : 525 \$</p> <p>Majoration annuelle du maximum relativement aux services de soins à domicile, aux appareils médicaux durables et aux prothèses</p> <p>Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription</p>	<p>SOINS DENTAIRES : Entretien préventif et rappel à tous les 9 mois 80 % de la première tranche de 400 \$ 50 % de la tranche suivante de 860 \$ Maximum payable par année : 750 \$</p> <p>MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE : Même couverture que celle prévue par le régime Médicaments Plus</p>	<p>SOINS DENTAIRES : Entretien préventif et rappel à tous les 6 mois 100 % de la première tranche de 500 \$ 60 % de la tranche suivante de 700 \$ Maximum payable par année : 920 \$ Maximum combiné payable la première année : 400 \$ Maximum combiné payable par période de 3 ans : 1 250 \$ • Chirurgie buccale, endodontie et parodontie Les 2 premières années : 60 %; par la suite : 80 % • Restauration majeure Les 2 premières années : 0 % Année 3 et suivantes : 60 %</p> <p>MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE : Même couverture que celle prévue par le régime Médicaments Plus</p>						
ÂGE : Par adulte	Dentaire Plus ^{MC} , de base		Dentaire Plus ^{MC} , étendue		Médicaments Plus ^{MC} , étendue		Combinaison Plus ^{MC} , initiale		Combinaison Plus ^{MC} , de base		Combinaison Plus ^{MC} , étendue	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
moins de 45 ans	66,70 \$	79,00 \$	95,90 \$	112,20 \$	47,80 \$	64,50 \$	57,80 \$	69,70 \$	67,50 \$	86,40 \$	93,60 \$	116,90 \$
de 45 à 54 ans	79,10 \$	90,00 \$	125,20 \$	141,40 \$	58,90 \$	70,90 \$	76,10 \$	88,30 \$	89,70 \$	104,70 \$	125,60 \$	144,40 \$
de 55 à 59 ans	80,10 \$	90,80 \$	131,50 \$	147,40 \$	70,00 \$	80,10 \$	84,20 \$	95,30 \$	98,90 \$	111,30 \$	139,50 \$	156,50 \$
de 60 à 64 ans	87,30 \$	99,70 \$	138,70 \$	154,20 \$	77,90 \$	89,00 \$	90,90 \$	102,40 \$	107,60 \$	120,60 \$	148,70 \$	164,40 \$
de 65 à 69 ans	85,40 \$	95,40 \$	134,90 \$	143,80 \$	78,80 \$	86,90 \$	96,80 \$	105,00 \$	109,40 \$	117,90 \$	150,10 \$	157,80 \$
de 70 à 79 ans	94,90 \$	98,50 \$	142,70 \$	144,00 \$	94,90 \$	98,70 \$	112,10 \$	115,10 \$	125,50 \$	128,30 \$	159,40 \$	160,50 \$
de 80 à 89 ans	107,70 \$	106,60 \$	149,40 \$	145,60 \$	115,40 \$	115,40 \$	129,70 \$	128,90 \$	137,40 \$	136,90 \$	173,20 \$	169,70 \$
90 ans ou plus	177,60 \$	176,80 \$	207,60 \$	205,00 \$	196,70 \$	196,70 \$	202,40 \$	202,10 \$	209,90 \$	209,50 \$	219,10 \$	217,40 \$
Couples – Par adulte												
moins de 45 ans	54,80 \$	65,70 \$	79,60 \$	94,70 \$	38,30 \$	54,30 \$	48,20 \$	59,70 \$	57,60 \$	75,70 \$	82,70 \$	104,70 \$
de 45 à 54 ans	65,20 \$	75,80 \$	105,70 \$	120,00 \$	48,50 \$	59,40 \$	64,70 \$	76,40 \$	77,80 \$	92,30 \$	113,30 \$	130,80 \$
de 55 à 59 ans	66,30 \$	75,90 \$	110,90 \$	125,20 \$	58,70 \$	67,60 \$	72,20 \$	82,60 \$	86,40 \$	98,40 \$	125,80 \$	141,70 \$
de 60 à 64 ans	72,60 \$	84,10 \$	117,00 \$	131,50 \$	66,10 \$	76,50 \$	78,90 \$	90,10 \$	94,90 \$	107,60 \$	134,50 \$	149,70 \$
de 65 à 69 ans	70,90 \$	80,00 \$	113,60 \$	122,10 \$	66,50 \$	74,10 \$	84,00 \$	92,10 \$	96,60 \$	104,80 \$	136,10 \$	143,60 \$
de 70 à 79 ans	79,90 \$	83,30 \$	120,40 \$	122,10 \$	81,60 \$	85,00 \$	98,70 \$	102,00 \$	111,90 \$	114,90 \$	144,70 \$	146,20 \$
de 80 à 89 ans	91,10 \$	89,80 \$	127,10 \$	123,10 \$	101,10 \$	101,10 \$	115,80 \$	114,60 \$	123,90 \$	123,40 \$	157,90 \$	154,80 \$
90 ans ou plus	156,20 \$	155,60 \$	178,70 \$	176,80 \$	178,00 \$	178,00 \$	186,30 \$	185,70 \$	193,50 \$	193,10 \$	202,50 \$	200,50 \$
1 ou 2 enfants – Par enfant												
moins de 5 ans	24,00 \$		25,50 \$		11,00 \$		18,00 \$		17,20 \$		17,70 \$	
de 5 à 20 ans	40,80 \$		76,50 \$		14,80 \$		31,20 \$		35,30 \$		67,60 \$	
3 enfants ou plus – Par enfant												
moins de 5 ans	21,40 \$		23,30 \$		10,30 \$		16,20 \$		15,60 \$		15,90 \$	
de 5 à 20 ans	36,40 \$		68,80 \$		13,30 \$		27,80 \$		32,00 \$		60,70 \$	
Les aînés												
65 ans ou plus												
AMC – Maximum la vie durant : 260 000 \$	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	Régime de médicaments génériques 100 % de la première tranche de 750 \$ <i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>	<i>L'assurance-voyage n'est pas offerte</i>				

Ajouts aux garanties de base

	Hospitalisation, de base		Hospitalisation, étendue		Soins de la vue, étendue		Voyage + 8 jours	Voyage + 21 jours	Décès et mutilation par accident, étendue
	100 % des frais de séjour en chambre à deux lits; maximum par jour de 150 \$. Prestations en espèces de 25 \$ par jour commençant le 4 ^e jour d'hospitalisation si aucune chambre n'est disponible. Durée maximale de 30 jours. Jusqu'à 150 \$ par jour pour les services de convalescence d'une institution désignée; jusqu'à 7 jours pour une invalidité; jusqu'à 90 jours en réhabilitation.		100 % des frais de séjour en chambre à un ou deux lits; maximum par jour de 200 \$. Prestations en espèces de 50 \$ par jour commençant le 4 ^e jour d'hospitalisation si aucune chambre n'est disponible. Durée maximale de 60 jours. Jusqu'à 150 \$ par jour pour les services de convalescence d'une institution désignée; jusqu'à 7 jours pour une invalidité; jusqu'à 90 jours en réhabilitation.		100 \$ pour la chirurgie oculaire au laser. Maximum de 500 \$ par période de 3 années de prestation consécutives. Optométriste : maximum de 60 \$ par période de 2 années. Couverture non offerte au titre de la garantie Combinaison Plus, initiale		Couverture en cas de voyage d'une durée maximale de 17 jours (c.-à-d. 9 jours + 8 jours). Maximum de 5 000 000 \$ par personne assurée, par voyage. Franchise de 100 \$ par demande de règlement.	Couverture en cas de voyage d'une durée maximale de 30 jours (c.-à-d. 9 jours + 21 jours). Maximum de 5 000 000 \$ par personne assurée, par voyage. Franchise de 100 \$ par demande de règlement.	Montant total de l'assurance : 50 000 \$ à l'égard d'un adulte et 20 000 \$ à l'égard d'un enfant (25 000 \$ d'assurance de base et 25 000 \$ d'assurance complémentaire à l'égard d'un adulte; 10 000 \$ d'assurance de base et 10 000 \$ d'assurance complémentaire à l'égard d'un enfant).
	Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription		Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription		Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription		Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription	Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription	Aucun questionnaire médical requis au moment de la souscription
ÂGE : Par adulte	Hospitalisation, de base		Hospitalisation, étendue		Soins de la vue, étendue		Voyage + 8 jours	Voyage + 21 jours	Décès et mutilation par accident, étendue
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme/Femme	Homme/Femme	Homme/Femme
moins de 45 ans	4,20 \$	7,40 \$	5,30 \$	11,50 \$	13,90 \$	18,30 \$	4,70 \$	7,50 \$	3,40 \$
de 45 à 54 ans	4,80 \$	5,60 \$	7,40 \$	8,00 \$	16,70 \$	19,00 \$	5,40 \$	7,90 \$	3,60 \$
de 55 à 59 ans	6,50 \$	6,50 \$	9,70 \$	9,70 \$	18,70 \$	20,40 \$	6,10 \$	9,50 \$	3,90 \$
de 60 à 64 ans	8,90 \$	8,90 \$	14,60 \$	14,60 \$	18,70 \$	20,50 \$	7,90 \$	13,30 \$	3,90 \$
de 65 à 69 ans	11,40 \$	11,40 \$	19,80 \$	19,80 \$	19,00 \$	20,20 \$	s.o.	s.o.	3,60 \$
de 70 à 79 ans	16,10 \$	16,10 \$	29,10 \$	29,10 \$	17,00 \$	17,90 \$	s.o.	s.o.	4,40 \$
de 80 à 89 ans	22,70 \$	22,70 \$	41,70 \$	41,70 \$	16,00 \$	14,80 \$	s.o.	s.o.	7,70 \$
90 ans ou plus	29,20 \$	29,20 \$	54,50 \$	54,50 \$	14,60 \$	16,40 \$	s.o.	s.o.	12,30 \$
Couples – Par adulte									
moins de 45 ans	3,90 \$	7,00 \$	4,80 \$	10,90 \$	11,40 \$	14,90 \$	4,70 \$	7,50 \$	3,40 \$
de 45 à 54 ans	4,70 \$	5,30 \$	7,00 \$	7,70 \$	14,30 \$	16,00 \$	5,40 \$	7,90 \$	3,60 \$
de 55 à 59 ans	6,10 \$	6,10 \$	9,00 \$	9,00 \$	15,50 \$	16,80 \$	6,10 \$	9,50 \$	3,90 \$
de 60 à 64 ans	8,60 \$	8,60 \$	14,00 \$	14,00 \$	15,90 \$	16,80 \$	7,90 \$	13,30 \$	3,90 \$
de 65 à 69 ans	10,90 \$	10,90 \$	18,70 \$	18,70 \$	16,00 \$	16,70 \$	s.o.	s.o.	3,60 \$
de 70 à 79 ans	15,20 \$	15,20 \$	26,70 \$	26,70 \$	14,40 \$	14,80 \$	s.o.	s.o.	4,40 \$
de 80 à 89 ans	21,00 \$	21,00 \$	38,70 \$	38,70 \$	13,50 \$	12,50 \$	s.o.	s.o.	7,70 \$
90 ans ou plus	26,80 \$	26,80 \$	50,70 \$	50,70 \$	12,30 \$	14,10 \$	s.o.	s.o.	12,30 \$
1 ou 2 enfants – Par enfant									
moins de 5 ans	5,30 \$		7,40 \$		5,60 \$		4,80 \$	7,70 \$	3,30 \$
de 5 à 20 ans	4,50 \$		6,20 \$		16,60 \$		4,80 \$	7,70 \$	3,20 \$
3 enfants ou plus – Par enfant									
moins de 5 ans	4,50 \$		6,60 \$		4,80 \$		4,40 \$	6,90 \$	3,10 \$
de 5 à 20 ans	4,30 \$		5,60 \$		15,20 \$		4,40 \$	6,90 \$	3,00 \$
Les aînés									
65 ans ou plus	Aucun changement		Aucun changement		Aucun changement		Cette couverture n'est pas offerte	Cette couverture n'est pas offerte	10 000 \$ d'assurance de base et 10 000 \$ d'assurance complémentaire

Année contractuelle s'entend de la période de 12 mois consécutifs suivant la date d'effet de l'entente, et chaque période de 12 mois par la suite. **Année d'indemnisation** s'entend de la période de 12 mois consécutifs suivant la date du sinistre.

Année civile s'entend de chaque période de 12 mois consécutifs débutant le 1^{er} janvier et prenant fin le 31 décembre. Le terme « année » s'entend de l'année contractuelle. Lorsqu'il s'agit des appareils auditifs et des soins de la vue, « année » s'entend de l'année d'indemnisation.

**Manuvie ne peut pas garantir qu'il sera toujours offert. S'il y a lieu, Manuvie fera des efforts raisonnables pour offrir une couverture semblable.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse Manuvie.com/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements.

Les régimes d'assurance soins médicaux et soins dentaires FlexSantéSM sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Les régimes sont établis par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Le Navigateur SantéSM et les Services d'optique PVS sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). SM Marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2016. Tous droits réservés. Le présent tableau n'a aucune valeur contractuelle. Les dispositions officielles sont énoncées dans la police établie par Manuvie à l'approbation de la proposition. La police renferme des renseignements importants quant aux modalités, conditions et restrictions en vigueur. Veuillez la lire attentivement. Manuvie, P.O. Box 4213, Stn A, Toronto (Ontario) M5W 5M3.

